

Opérateur de circulation ferroviaire

RNCP17803 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	311r
Code(s) ROME	N4401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2017

Certificateur(s)

Société nationale des chemins de fer français (SNCF Ferroviaire)

<http://www.sncf.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur de circulation ferroviaire assure la sécurité et la gestion de la circulation des trains sur un secteur déterminé qui lui est attribué (périmètre). Il est le professionnel qui garantit un haut niveau de sécurité pour toutes les opérations liées à la circulation et aux travaux effectués sur ou aux abords des voies ferrées de circulation.

L'opérateur de circulation ferroviaire mène principalement les activités suivantes quelle que soit la nature du poste (électromécanique, électrique ou informatisé) :

1. Il prépare et organise son activité en fonction des opérations de la journée qu'il aura à gérer,
2. Il assure la gestion et l'adaptation de l'occupation des voies en situation normale, d'aléas opérationnels et en situation perturbée,
3. Il assure la gestion de la circulation et du cantonnement des trains en situation normale et en situation perturbée dans le respect de la sécurité des circulations,
4. Il assure la protection des travaux sur double voie et la maintenance des appareils de voies
5. Il assure dans les conditions de sécurité spécifiques à la voie unique la gestion des circulations
6. Il communique et restitue à l'écrit et à l'oral les informations nécessaires tant à la fluidité des circulations qu'à la sécurité de celles-ci.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la certification seront capables de :

- Prendre le service dans un poste d'aiguillage quelque soit la nature du poste (électromécanique, électrique ou informatisé),
 - Préparer la mise en œuvre des opérations de la journée qu'il aura à gérer,
 - Gérer des petits stocks,
 - Gérer et adapter l'occupation des voies : voie principale (VP) et voie secondaire (VS) en situation normale,
 - Gérer et adapter l'occupation des voies en situation d'aléas en opérationnel,
 - Gérer la circulation et le cantonnement des trains en situation normale dans le respect de la sécurité des circulations,
 - Gérer la circulation et le cantonnement des trains en situation perturbée dans le respect de la sécurité des circulations,
 - Protéger les travaux en double voie et sur installations de sécurité (IS),
 - Protéger les travaux sur caténaires,
 - Réaliser l'entretien et la maintenance des appareils de voies et détonateurs,

- Organiser et autoriser la circulation des trains sur voie unique et gérer le risque de nez à nez,
- Gérer la circulation et le cantonnement sur voie unique : Assurer les espacements de trains, les croisements en voie unique, les changements de garage, ...
- Assurer la protection des travaux, des personnes et des matériels sur voie unique,
- Communiquer et restituer toutes les informations nécessaires à la sécurité et à la fluidité des circulations, à l'écrit et à l'oral,

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transport par fer- Circulation ferroviaire

L'opérateur de circulation ferroviaire intervient dans toute entreprise ferroviaire, publique ou privée, de transport de voyageurs ou de marchandises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur circulation ferroviaire

Agent circulation

Aiguilleur/garde

Agent sécurité électrique

Agent sécurité du personnel limité graissage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de l'emploi du métier d'opérateur circulation ferroviaire nécessite de répondre à un certain nombre d'exigences réglementaires du code du travail et à des arrêtés et normes européennes. En effet, l'arrêté du 30 juillet 2003 relatif « aux conditions d'aptitude physique et professionnelle et à la formation du personnel habilité à l'exercice de fonctions de sécurité sur le réseau ferré national » prévoit que l'Opérateur circulation ferroviaire doit :

- d'une part satisfaire à des conditions d'aptitude physique et psychologique,
- et d'autre part, être habilité à l'exercice de fonctions de sécurité sur le réseau ferré.

(Conformément à l'annexe XV)

Les fonctions de sécurité qu'il exerce sont décrites à :

- l'annexe VI de l'arrêté : « Conditions d'aptitude à la fonction d'agent circulation, d'aiguilleur et de garde ». Ces conditions concernent les exigences requises pour exercer l'activité sur double voie et voie unique ;
- l'annexe IX de l'arrêté : « Conditions d'aptitude à la fonction d'agent sécurité électrique »
- l'annexe XI de l'arrêté : « Conditions d'aptitude à la fonction d'agent sécurité du personnel »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 513 €
Familles professionnelles (FAP)	J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 692
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	25 %
Familles professionnelles (FAP)	J5X40 — Agents d'exploitation du transport J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président de jury : Responsable de la division formation de la DCF

Vice président : Responsable de la ligne métiers au sein de la DRH de la DCF

Une formatrice

Un représentant métier employeur

Un représentant métier salarié

Un chargé de formation au sein d'une entreprise extérieure : (RFF)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 29/11/2017

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.sncf.com>

Informations sur les métiers concernés:

<http://www.sncf.com/fr/groupe/emploi/fiche-metier/circulation-ferroviaire#>

Métiers circulation ferroviaire

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17803/>